**Communiqué de presse**

Lieu, date: Zofingen, le 26/10/2018

Embargo pour la presse: 27/10/2018 à 12h30

**Les sections des chasseurs de la commune de Scuol remportent le prix d’entretien cynégétique 2018**

**Cette année, ChasseSuisse attribue le prix d’entretien cynégétique à cinq sections de chasseurs de la commune de Scuol, dans les Grisons. Le projet vainqueur a convaincu par ses mesures d’entretien variées et suprarégionales ainsi que par l’implication de la population. La remise des prix a eu lieu ce samedi à Ardez (Scuol).**

Avec le prix d'entretien cynégétique, ChasseSuisse, l'organisation faîtière des chasseresses et chasseurs suisses, met à l’honneur tous les deux ans les meilleurs projets innovants qui s'engagent pour la préservation d'espaces vitaux variés et pour la biodiversité. Le prix est doté de 5 000 francs, financé par le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC).

**Coopération au-delà des frontières communales**

Le prix d’entretien cynégétique 2018 va au projet « Mesures d’entretien coordonnées dans le paysage rural de la commune de Scuol » des sections des chasseurs de la commune de Scuol. La zone de la commune de Scuol se compose d’une mosaïque d’espaces vitaux les plus variés. La Basse-Engadine compte parmi les régions avec la plus grande biodiversité en Suisse et en Europe. Dans ce contexte, les cinq sections de chasseurs de la commune fusionnée de Scuol ont décidé, en hiver 2017/2018, de collaborer au-delà des anciennes frontières de la commune et de planifier et de mettre en œuvre les travaux d’entretien cynégétiques conjointement.

**Entretien du paysage rural**

Les chasseurs entretiennent le précieux paysage rural par des mesures ciblées. Les travaux d’entretien coordonnés permettent de prendre des mesures plus efficaces et de les placer dans un contexte plus global. Le paysage rural offre un excellent cadre de vie pour les chevreuils. Les prés sont des lieux de mise bas de prédilection lors des fauches. Pour prévenir la mort des faons pendant la fauche, la section Tasna a procédé à un essai en 2017 conjointement avec le parc national suisse pour détecter les faons avec un drone. Les premiers résultats ont été une réussite. Maintenant, la section Tasna met en place un système de piquet pour garantir l’utilisation du drone pendant la totalité de la saison.

**Sensibiliser la population**

Les mesures d’entretien sont discutées et planifiées lors de réunions régulières des sections des chasseurs avec la fondation Pro Terra Engiadina. Les chasseurs des différentes sections participent à des actions et projets variés au-delà des anciennes frontières de la commune. Souvent, la population et des invités s’impliquent également activement dans ces projets. Les médias locaux et le magazine d’information touristique Allegra fournissent régulièrement des informations sur ces actions concertées. La population est ainsi sensibilisée au développement durable conforme à une réserve de biosphère.

**Les sections de chasseurs de Scuol remportent le prix du public**

Les visiteurs du site Internet de ChasseSuisse sous ([www.jagdschweiz.ch](http://www.jagdschweiz.ch)) ont eu un mois et demi pour évaluer les projets soumis au vote et pour voter pour le prix du public. Le prix du public, d’un montant de 1 500 francs, va également au projet d’entretien « Mesures d’entretien coordonnées dans le paysage rural de la commune de Scuol » des sections des chasseurs de la commune de Scuol. Le deuxième prix a été remporté par la Societed da chatscheders Engadin’Ota pour le projet «Mesures de protection au profit des vipères». Avec ce projet, cette société s’engage depuis plus de trois ans pour une espèce non chassable. Le troisième prix est allé à la «Società Cacciatori del Mendrisiotto» pour le projet «Poncione d’Arzo». Avec son projet, elle contribue à mettre en valeur des espaces vitaux importants pour de nombreuses espèces sauvages et elle s’occupe de façon exemplaire de surfaces que les agriculteurs ne cultivent plus.

**La sélection est effectuée par un jury polyvalent**

Huit dossiers de toutes les régions linguistiques de Suisse ont été transmis pour le prix d’entretien cynégétique 2018. La sélection est effectuée par un jury, composé de Mirjam Ballmer, secrétaire générale de la conférence des directeurs pour les forêts, la faune sauvage et les paysages CFP; Patrick Durand, directeur de l’ECOTEC environnement SA; Pierre Mollet, biologiste diplômé, Vogelwarte Sempach; Marco Viglezio, membre du directoire de la fédération des chasseurs du Tessin ainsi que Hanspeter Egli, président de ChasseSuisse. Le jury évalue les projets selon les critères suivants: initiative et contribution des chasseurs, portée et durée, effets sur la faune sauvage, participation du grand public et relations publiques. Les gagnants sont tenus d’employer le prix remporté pour proroger ou faire évoluer leur projet.

**Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser à**

* Hanspeter Egli, Président de ChasseSuisse

E-mail: [praesident@jagdschweiz.ch](mailto:praesident@jagdschweiz.ch)   
Tél. 071 380 08 10, Mobile 079 416 14 55

* David Clavadetscher, directeur de ChasseSuisse

E-mail: [david.clavadetscher@jagdschweiz.ch](mailto:david.clavadetscher@jagdschweiz.ch)   
Tél. 062 751 87 78, Mobile 079 330 53 20

Pour de plus amples informations ou si vous avez besoin d’aide, n’hésitez pas à vous adresser au bureau par e-mail à l’adresse [info@jagdschweiz.ch](mailto:info@jagdschweiz.ch)

Vous pourrez télécharger les **photos de la remise des prix** et les différents projets le samedi, 27.10.2018 à partir de 16h00 sous le lien suivant:

* <https://www.dropbox.com/sh/ht7sga1ynk2y8gq/AAC2wz8vQiaqhevvom62phc_a?dl=0>

*ChasseSuisse (www.chassesuisse.ch) est l’organisation faîtière des organisations de chasse suisses, qui représente les intérêts de quelques 30.000 chasseresses et chasseurs de toutes les régions du pays. ChasseSuisse soutient la chasse durable en Suisse pour le plus grand bien de la biodiversité. Les chasseresses et chasseurs sont des protecteurs engagés de la nature. Ils contrôlent et régulent les populations et obtiennent de la venaison et d'autres produits naturels dans les limites strictes des dispositions légales en vigueur. Ils soutiennent ainsi la cohabitation de l'homme et de la faune sauvage dans nos paysages ruraux exploités.*